

Questions orales

[Traduction]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE**L'ARGENT VERSÉ AU MEURTRIER CLIFFORD OLSON**

L'hon. Allan Lawrence (Durham-Northumberland): Madame le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Le ministre peut-il nous dire si l'argent versé par la GRC au dénommé Olson, reconnu coupable de meurtre, a été transféré à l'extérieur du Canada et pourrait donc se retrouver en dehors du champ d'autorité du gouvernement canadien au cas où l'on voudrait le récupérer?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Madame le Président, le fiduciaire à qui on avait à l'origine confié cette somme ne s'est pas montré très empressé de fournir les renseignements demandés.

M. Hnatyshyn: Vous êtes deux dans ce cas.

M. Kaplan: Je crois savoir que ces fonds sont encore au Canada, entre les mains d'un fiduciaire.

Une voix: Quel est l'avis de l'Agence d'examen de l'investissement étranger?

LE DÉTAIL DE L'ENTENTE

L'hon. Allan Lawrence (Durham-Northumberland): Ma question supplémentaire s'adresse au même ministre, madame le Président. Outre la somme versée sur la demande d'Olson, ce dernier a-t-il bénéficié d'autres encouragements, avantages ou considérations spéciales dans le cadre de l'entente conclue entre la GRC et lui, ou même, quant à cela, en dehors de cette entente?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Madame le Président, que je sache, aucun autre encouragement ne lui a été offert.

* * *

LES DROITS DE LA PERSONNE**LE VOTE DU CANADA AU COMITÉ DES NATIONS UNIES**

M. Ian Watson (Châteauguay): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Affaires extérieures. Il y a deux semaines, à l'occasion d'un vote qui s'est déroulé au 5^e comité des Nations-Unies, parmi les membres de l'Alliance Atlantique, seuls les États-Unis, le Canada et la Turquie se sont prononcés en faveur d'une réduction des fonds spéciaux affectés par les Nations Unies au groupe des «personnes manquantes», lequel groupe a attiré l'attention du monde sur la disparition de quelque 20,000 personnes dans une vingtaine de pays différents, dont plus de la moitié en Amérique latine. Les observateurs des Nations Unies croient que l'attitude américaine a été motivée par la décision du gouvernement des États-Unis de moins insister sur les droits de la personne auprès de leurs alliés latino-américains. Le ministre voudrait-il nous dire si le Canada a aussi décidé de se désintéresser des droits de la personne en Amérique latine? Sinon, le ministre voudrait-il ordonner à nos représentants aux Nations Unies de

maintenir leur appui intégral à cet important organisme de l'ONU?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, je peux assurer au député et à toute la Chambre que les droits de la personne restent l'une des grandes priorités de la politique étrangère du Canada.

Une voix: Tout de suite après la loi martiale.

M. Crosbie: Nous l'avons bien vu!

M. MacGuigan: En ce qui concerne le vote, pour autant que je sache, mais je vais vérifier, le vote du Canada ne portait pas sur la question proprement dite mais plutôt sur des considérations budgétaires qui n'étaient pas observées.

Des voix: Oh, oh!

M. MacGuigan: Cependant, je vais examiner ce dossier et, si j'en ai l'occasion, je ferai part de mes conclusions à la Chambre. Quoi qu'il en soit, cela n'est nullement un indice de notre désaffectation vis-à-vis des droits de la personne.

* * *

L'ÉCONOMIE**L'INCIDENCE DES TAUX D'INTÉRÊT AMÉRICAINS AU CANADA**

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, j'ai une question à poser à ce capitaliste aisé qu'est le ministre des Finances. Hier, au Canadian Club, il disait escompter une reprise de l'économie mondiale pour les six prochains mois. Mais il a également déclaré, à propos de l'économie américaine, que les taux d'intérêt pourraient remonter à nouveau aux États-Unis si les marchés de capitaux y étaient fortement sollicités par les emprunts de l'État.

Comment le ministre des Finances résout-il cette contradiction. Est-ce qu'il prévoit une baisse ou une hausse des taux d'intérêts américains? Si c'est une hausse, quel effet aura-t-elle sur les taux d'intérêt canadiens et sur la reprise économique possible des six prochains mois?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, j'ai dit dans ce discours que, suivant la plupart des prévisions publiques et privées, il y aura une large reprise aux États-Unis et en Europe. Plus exactement, j'ai signalé qu'il y a déjà reprise en Europe et, dans une certaine mesure, une légère reprise au Japon. Selon les prévisions, cette reprise va s'accélérer d'ici à la fin du deuxième trimestre de 1982.

J'ai ajouté—observation qui me paraît sage—que cette reprise pourrait être empêchée par une nouvelle flambée des taux d'intérêt, surtout s'il y a de lourds emprunts aux États-Unis; cela, bien sûr, à cause de leur déficit et de la façon dont ils vont le financer. Nous en saurons sans doute plus après la déclaration présidentielle de ce soir. Mais il me semble qu'hier, en cherchant à analyser la conjoncture économique de la façon la plus complète possible, je me devais de signaler les risques qu'elle comporte et, c'est pourquoi j'ai fait voir les possibilités qui existent du côté des États-Unis.